DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Délibération n°2026.11.195.B

Réalisation d'une chaufferie biomasse à Nautilis: demande de subvention auprès de l'ADEME au titre du Contrat de Chaleur Renouvelable territorial (CCRt)

LE DIX NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 novembre 2026
Secrétaire de Séance: Michel GOMEZ

Membres en exercice: **29**
Nombre de présents: **20**
Nombre de pouvoirs: **8**
Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Gérard DESAPHY, François ELIE, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Xavier BONNEFONT à Isabelle MOUFFLET, Maud FOURRIER à Thierry BOUILLEAU, Hélène GINGAST à Calixte ROCHETEAU, Samantha LANDREAU à Elise VOUVET, Stéphanie MARCHAND à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Luc MARTIAL à Michaël LAVILLE, Pascal MONIER à François ELIE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Gérard DESAPHY,

Excusé(s): Yannick PERONNET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_195B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE 2026	**DÉLIBÉRATION N°2026.11.195.B**

Rapporteur : Monsieur PEREZ

REALISATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE A NAUTILIS: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME AU TITRE DU CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL (CCRT)

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

Enjeux : [20301 -2) ENERGIE RENOUVELABLES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques
ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre les partenariats pour le développement durable

Le centre aquatique Nautilis a aujourd'hui plus de 20 ans. Il est de loin le site le plus consommateur d'énergie du patrimoine de GrandAngoulême. Il représente à lui seul 25 % des consommations d'électricité et 66 % des consommations de gaz naturel de ce patrimoine. Les besoins de chaleur, assurés par le gaz naturel, sont en effet importants pour le chauffage des bassins et des ambiances.

En complément du travail engagé depuis plusieurs années sur l'optimisation des consommations énergétiques de son centre aquatique, GrandAngoulême a décidé d'aller plus loin et d'installer une chaufferie biomasse. Sur la base des conclusions de l'étude de faisabilité réalisée par le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) en 2021, le bureau communautaire a approuvé, par délibération n°35 B du 31 mars 2022, les éléments essentiels du programme de réalisation de cette chaufferie biomasse. A l'issue de l'étude de faisabilité conduite par le maître d'œuvre, le bureau communautaire du 5 mars 2026 a retenu le scénario technique basé sur l'installation de chaudières bois avec maintien des chaudières gaz existantes en appoint. Le plan de financement prévisionnel sera établi sur la base de l'Avant-Projet Détaillé en cours de finalisation.

Ce projet est éligible à une aide financière de l'ADEME au titre du Contrat de Chaleur Renouvelable territorial en Charente. Celle-ci est calculée sur la base du nombre de MWh EnR produits en sortie de chaudière et d'un barème d'aide forfaitaire par tranche de MWh produits, établi annuellement par l'ADEME, avec un plafond d'aide de 50% du coût HT des travaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_195B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter la subvention auprès de l'ADEME et toutes les subventions mobilisables, actualisables en fonction du plan de financement, pour la réalisation de ce projet.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour : 28 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE** **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE** **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** **ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_195B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026